

Lettre adressée aux associations de psychanalyse en Europe, avec ses variantes.

Cher Collègue,

L'interassociatif de psychanalyse ne vous est probablement pas inconnu. Notre mouvement est le résultat du regroupement de onze associations issues de la dissolution de l'École Freudienne de Paris. Elles ont choisi de mettre au travail le lien social entre psychanalystes, question déjà posée du temps de cette école et relancée par sa dissolution.

Nous affirmons que ce lien social peut produire un discours original, celui de la psychanalyse, et apporter une réponse non triviale au "malaise de la civilisation". Autant dire que la place de la psychanalyse dans la société se réfracte dans les associations de psychanalystes existantes et dans le sort qui y est réservé à la parole de leurs membres.

L'institution n'est donc pas à nos yeux un épiphénomène. C'est bien au sein des associations que l'enseignement de Lacan et le discours freudien nous paraissent pouvoir être le mieux abordés, défendus ou transmis, avec le style propre à chacun de nos divers regroupements, mais aussi avec les effets attendus d'une mise en regard inter-associative.

Le mouvement animant cette nécessité de se désenclaver s'est concrétisé une première fois dans un colloque sur: L'analyse et l'analyste, organisé à l'origine par huit associations, et qui s'est tenu à la Sorbonne les 18 et 19 janvier 91 devant un millier de participants; les actes en ont été publiés aux éditions Solin.

Dans l'après-coup de ce colloque, onze associations ont fondé l'inter-associatif de psychanalyse, se dotant des statuts que nous vous faisons parvenir en annexe. Un nouveau colloque a alors été organisé avec la participation active de collègues étrangers, venus surtout d'Amérique, mais aussi d'Europe ou d'Australie; il s'est tenu au Pullman St Jacques les 4,5 et 6 Octobre 9, précédé d'un séminaire interne surtout destiné à mieux faire connaissance avec nos collègues venus d'autres horizons institutionnels; il avait pour titre : L'enseignement de Lacan dix ans après et sera à nouveau publié par les éditions Solin courant 92.

Par ailleurs, dès 1989, nos associations s'étaient engagées, tant auprès de l'État français qu'auprès des instances européennes, dans un combat qui préserve l'espace et l'esprit de la psychanalyse dite laïque, avec la traduction de leur définition sur le plan fiscal et les conséquences que cela entraînera sur la libre circulation des praticiens en Europe. Ce combat, qui peut donc se mener d'une façon moins dispersée grâce à notre organe inter-associatif, vise à éviter que la psychanalyse soit confisquée sous l'égide d'une prétendue légitimité qui ne se fonderait que sur des figures éminentes, fussent-elles celles de Freud ou de Lacan.

Le troisième temps de notre action nous a paru naturellement devoir s'adresser aux diverses associations de psychanalyse en Europe dont vous faites partie. Nous vous invitons pour cela à organiser avec nous un congrès où pourraient s'élaborer les questions cruciales pour nos associations de la formation du psychanalyste et de son rapport à l'institution.

Car nous ne vous convions pas seulement à participer, si vous le voulez bien, à ce congrès, mais à le préparer et à l'organiser avec nous. Il aurait lieu en Octobre 93 dans un grand centre européen et serait précédé, dès les prochains mois, de discussions qui pourraient se tenir chez vous avec des représentants de l'interassociatif français. Ces déplacements pourraient être précédés et suivis d'échanges de textes théoriques et de documents institutionnels que nous pourrions nous adresser mutuellement.

Nous savons bien que ce travail d'élaboration des thèmes du congrès, ainsi que votre participation active à son organisation, ne constituent pas un acte d'adhésion à l'interassociatif français. Nous nous permettons cependant de souligner que, si un lien devait se concrétiser plus avant, il pourrait s'inscrire dans un réseau interconnecté entre associations européennes dont les modalités sont encore à inventer avec vous.

Nous avons pour l'instant constitué un Comité de liaison européen pour promouvoir cette initiative, auquel nous vous proposons d'adresser vos réponses et suggestions. Vous pouvez pour cela écrire à l'adresse suivante: [...]

Les passages modifiés dans la deuxième version sont les suivants:

L'interassociatif de psychanalyse ne vous est probablement pas inconnu. Notre mouvement est le résultat du regroupement de onze associations issues de la dissolution de l'École Freudienne de Paris, qui les a directement incitées à remettre au travail le lien social entre psychanalystes. Elles se sont alors aperçues que ce lien ne pouvait se nouer dans la seule allégeance à un maître, fût-il Freud, mais devait plutôt jouer avec le fait des différences associatives.

Il nous est ainsi apparu que nous avons tout à gagner de l'exposition du style propre à chacun et des points d'ancrage particuliers dans la pratique et la théorie, auprès d'autres observateurs qui se verraient par là même appelés à apprécier le sort qui était réservé dans chaque association à la parole de ses membres comme aux inventions provoquées par les analysants.

Cet "inter" fait donc valoir l'exigence de dépasser le cadre professionnel-associatif, en prenant en compte le désir de faire savoir qu'il y a nécessité de se référer à une institution pour la psychanalyse qui ne se laisserait pas définir par une organisation contraignante. Car la pratique de la psychanalyse ne confine pas ses sujets dans la seule institution du transfert, mais peut viser à dévoiler l'existence d'un lien institutionnel qui n'élude pas la reconnaissance de l'horreur à propos de laquelle notre siècle s'est montré encore plus inventif que ne le laissait penser l'appréhension par Freud du "malaise de la civilisation".

2. Par ailleurs, dès 1989, nos associations s'étaient engagées, tant auprès de l'administration française qu'auprès des instances européennes, dans un combat qui préserve l'espace et l'esprit de la psychanalyse dite laïque, avec les conséquences que cela peut entraîner sur la libre circulation des praticiens en Europe, et sans négliger les questions de fond évoquées par le Droit et la fiscalité. Ce combat, tel que nous l'avons engagé, peut donc se mener d'une façon moins dispersée, tout en préservant des différences dans un esprit de rupture avec la transmissions charismatique et traditionnelle de la psychanalyse, toujours guettée par un légitimisme, lamais à l'abri du conformisme.

J. Nassif